

---

**Exploration des croyances sur la dyslexie et de l'engagement pour la mise en place d'aménagements raisonnables chez des enseignants débutants, avant et après la lecture d'une brochure d'information portant sur la dyslexie, sur les aménagements raisonnables et sur la formation initiale des enseignants**

**Auteur :** Clermont, Estelle

**Promoteur(s) :** Poncelet, Martine

**Faculté :** par la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Education

**Diplôme :** Master en sciences de l'éducation, à finalité spécialisée en enseignement

**Année académique :** 2019-2020

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/10211>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative" (BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'œuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

DTYISZXKC

TIZLEKCIE

DYSLEXCIE

DYSLEX IE

DYSLEXIE

LA DYSLEXIE, ÇA SE COMPREND !

Outil pédagogique destiné aux personnes désirant mieux comprendre la dyslexie, les aménagements à leur disposition et les pistes à explorer afin d'aider l'enfant présentant une dyslexie.

# LA DYS- C'EST QUOI ? P.4

« Certains de mes collègues considéraient les élèves dyslexiques comme des fainéants. »

Joseph, professeur de français et d'histoire retraité.



**CONSÉQUENCES**  
SUR L'APPREN-  
TISSAGE **LEXIE** LE DIAGNOS-  
TIQUE \_ P.8

**ÇA** P.6  
LES  
AMÉNAGEMENTS  
**RAISON-  
NABLES** P.11  
**SE COM-**

LES EXEMPLES **D'AMÉNAGE-  
MENTS** RAISON-  
NABLES P.14

**PREND** LA FORMA-  
TION \_ P.17

# LA DYSLEXIE, C'EST QUOI ?

La dyslexie développementale ou trouble spécifique de l'apprentissage de la lecture est un trouble de l'apprentissage qui affecte spécifiquement la capacité d'un enfant à acquérir le langage écrit de manière appropriée.

La dyslexie touche des enfants en âge scolaire qui ont un développement normal, mais qui présentent, de façon inattendue, des difficultés à apprendre à lire.

La dyslexie a une origine génétique et une base neurologique et, sur le plan cognitif, elle est sous-tendue par un déficit phonologique.

Au niveau comportemental, la dyslexie se manifeste par :

- Des difficultés de déchiffrage des mots non familiers. Ces difficultés de déchiffrage semblent être dues au fait que les dyslexiques ont de mauvaises représentations phonologiques. Ces difficultés de déchiffrage empêchent d'établir un lien entre les lettres et les sons de la parole, ce qui a pour conséquence des difficultés à créer des représentations orthographiques des mots écrits ;
- Des difficultés à automatiser la reconnaissance directe des mots familiers dans la mesure où des représentations orthographiques des mots écrits n'ont pas pu être créées.

**« Une professeure de français en haute école m'a dit qu'une dyslexique ne serait jamais professeure de français ».**

Maurine, institutrice maternelle et étudiante en master 2 en sciences de l'éducation.

## À SAVOIR

En moyenne, au moins un élève qui souffre de dyslexie est présent dans une classe.

Ces difficultés ont comme conséquences pour les dyslexiques :

- De nombreuses erreurs de lecture ;
- Une lecture lente ;
- Des difficultés à comprendre ce qui est lu ;
- Un faible attrait pour les activités de lecture, car ces activités sont souvent démotivantes. Ils lisent donc peu, ce qui a pour conséquence un développement de leur vocabulaire et des connaissances sur le monde insuffisant ;
- Des difficultés à apprendre l'orthographe d'usage ;
- Des difficultés à réaliser deux tâches en même temps, par exemple : prendre note et écouter. Ces difficultés semblent être dues au fait que les ressources attentionnelles de l'enfant sont complètement attribuées au décodage et donc il est difficile pour l'enfant d'effectuer plusieurs tâches en même temps. Cela lui demande une trop forte concentration et une charge cognitive trop importante qui ont pour conséquence une fatigue accrue en très peu de temps.

En outre, les dyslexiques éprouvent des difficultés dans le traitement des sons de la parole et au niveau de la mémoire à court terme. Ces difficultés ont également pour conséquence un apprentissage difficile des langues étrangères.

La dyslexie peut être associée à d'autres troubles comme la dyscalculie, la dysgraphie et la dysphasie. Mais elle peut être également associée à de l'hyperactivité (15 à 40% des dyslexiques remplissent les critères de déficit d'attention avec hyperactivité).

Toutes ces difficultés sont persistantes, on ne peut pas « guérir » de la dyslexie. Seul un accompagnement adéquat, tout au long de la scolarité de l'enfant, lui permettra de poursuivre celle-ci dans des conditions optimales.

Dès lors, encourager les dyslexiques à poursuivre leurs efforts dans l'acquisition de la lecture et de l'écriture peut s'avérer très bénéfique sur le long terme.



## CONSÉQUENCES SUR **LES APPRENTISSAGES** SCOLAIRES

Le langage écrit est le support, l'outil de toutes les autres matières scolaires. Si ce support est déficitaire, l'enfant aura des difficultés dans les autres matières scolaires.

Si l'enfant n'est pas pris en charge ou s'il ne bénéficie pas d'un accompagnement, il est fort probable qu'il accumule un retard important, jusqu'à la fin de sa scolarité, dans plusieurs domaines de performance autres que le domaine de la lecture et de l'écrit.

### LE **SAVIEZ-VOUS**

Un enfant a une probabilité de 40% de devenir dyslexique si un autre membre de sa famille est porteur d'une dyslexie. Mais le milieu est extrêmement important dans la manière dont le trouble va se manifester.

Ainsi, un enfant vivant dans un milieu défavorisé aurait dix fois plus de risques de présenter une dyslexie.

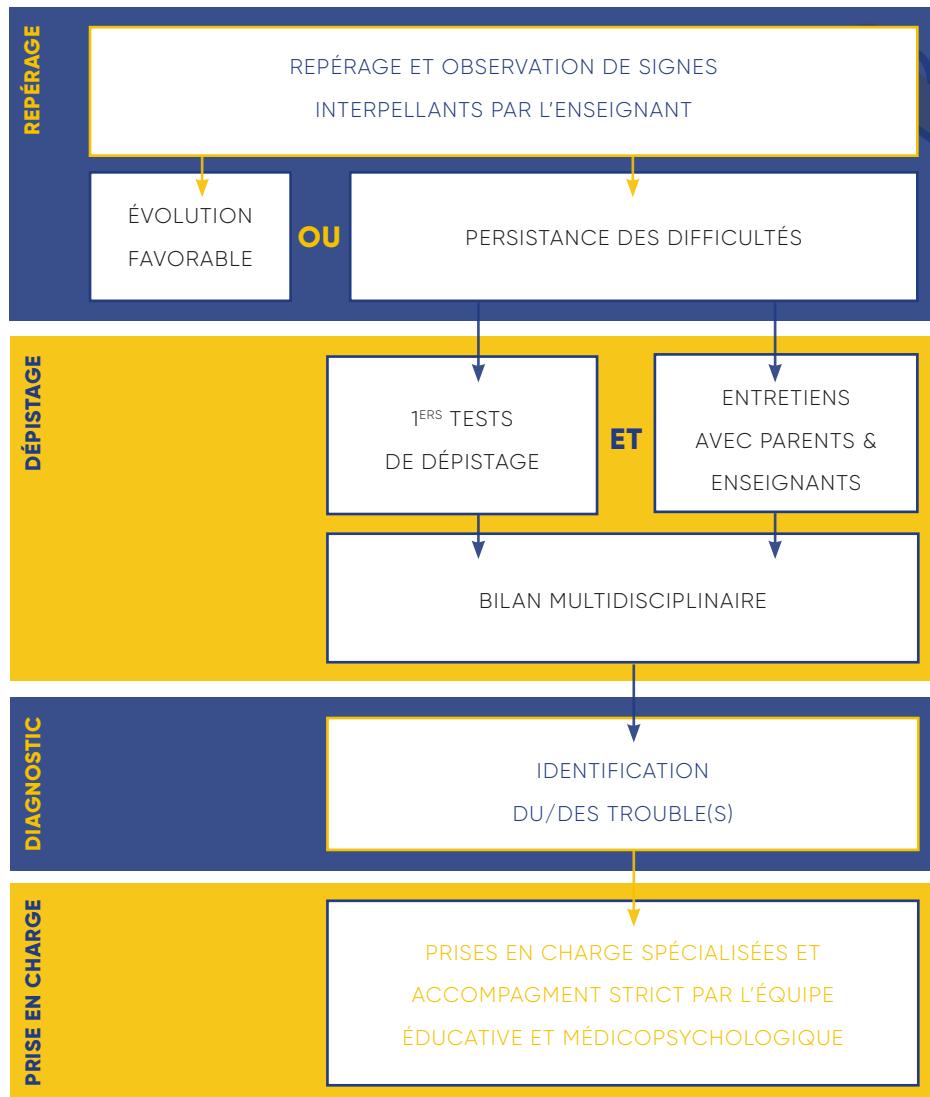
En effet, un enfant dyslexique vivant dans un contexte socioéconomique défavorisé n'aurait pas le même soutien qu'un enfant dyslexique vivant dans un milieu favorisé.

### CONSÉQUENCES DE NATURE **PSYCHOLOGIQUE**

La dyslexie peut avoir pour conséquences psychologiques :

- une perte de confiance en soi,
- une perte d'estime de soi,
- des découragements,
- de la distraction et de la maladresse,
- une fatigue accrue,
- une démotivation,
- une dévalorisation de soi,
- de l'agressivité,
- un sentiment de honte, de culpabilité,
- etc.

# LE DIAGNOSTIC DU TROUBLE DE LA LECTURE



Le diagnostic de la dyslexie n'est pas simple et ne peut pas être établi avant l'âge de huit ans. Cependant, des signes avant-coureurs peuvent être détectés avant même que l'enfant ne commence à apprendre à lire. Ainsi, ces signes avant-coureurs sont par exemple des difficultés à manipuler les sons de la parole (conscience phonologique) et des difficultés au niveau de la mémoire verbale à court terme.

Une fois les observations de l'enseignant.e transmises aux parents et à la direction de l'école, l'enfant devra passer des tests au Centre psycho-médico-social (P.M.S.) de l'école. Ensuite, le P.M.S. va orienter les parents vers un.e logopède ou un.e neuropsychologue afin d'effectuer des examens supplémentaires. Cette étape permettra d'établir un éventuel diagnostic de dyslexie et de préciser le profil de troubles de l'enfant.

La différence entre un mauvais lecteur et un dyslexique n'est pas toujours facile à établir. Chez le dyslexique, sa dyslexie est sous-tendue par des troubles cognitifs de nature phonologique, ce qui n'est pas le cas chez le mauvais lecteur. Ce sont donc les professionnels du langage qui sont à même de poser le diagnostic.

Une fois le diagnostic posé, un travail de longue haleine commence. Plusieurs suivis logopédiques sont alors indispensables.

# QUE SONT LES **AMÉNAGEMENTS** **RAISONNABLES** ?



Les professeurs me côtoient comme n'importe quel autre élève sans prendre en compte mes difficultés. Par exemple, je perdais 1 point si je ne parvenais pas à écrire la date au complet correctement. Sans même avoir commencé le test, j'avais déjà perdu 1 point. »

Guillaume, étudiant en 1er bachelier à l'UCL en informatique

Les aménagements raisonnables sont des mesures appropriées, prises en fonction des besoins dans une situation concrète, afin de permettre à une personne présentant des besoins spécifiques d'accéder, de participer et de progresser dans son parcours scolaire, sauf si ces mesures imposent à l'égard de l'établissement qui doit les adopter une charge disproportionnée (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Tout élève de l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire, qui présente des besoin(s) spécifique(s) est en droit de bénéficier d'aménagements raisonnables matériels, organisationnels ou pédagogiques appropriés (Fédération Wallonie-Bruxelles).

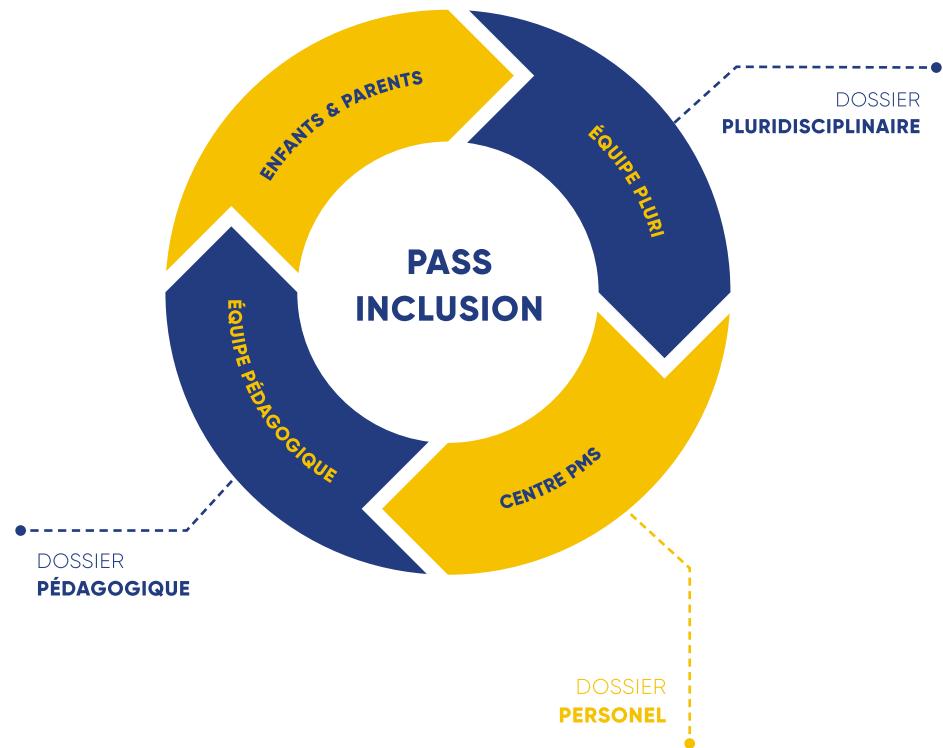
Les besoins spécifiques sont des besoins résultant d'une particularité, d'un trouble, d'une situation permanents ou semi-permanents d'ordre psychologique, mental, physique, psycho-affectif faisant obstacle au projet d'apprentissage et requérant, au sein de l'école, un soutien supplémentaire pour permettre à l'élève de poursuivre de manière régulière et harmonieuse son parcours scolaire dans l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire (Fédération Wallonie-Bruxelles).

# LE « PASS INCLUSION » EN RÉGION WALLONNE

C'est quoi ? Il s'agit d'un document décrivant le trouble spécifique ou handicap de l'élève sur base d'un diagnostic réalisé par une équipe de professionnels. Il a été mis sur pied par la F.W-B. en vue de faciliter l'inclusion des élèves à besoins spécifiques. Comme son nom l'indique, la personne dyslexique, sur base d'un diagnostic, obtient son « pass » qui prouve son trouble et qui décrit les aménagements dont l'élève peut bénéficier.

Le Pass permet donc la mise en place des aménagements raisonnables dont doit bénéficier l'élève, dans un but d'inclusion. Grâce à ce Pass, les échanges d'informations concernant les besoins spécifiques d'un élève peuvent être communiqués entre l'apprenant, ses parents, l'équipe pédagogique, le centre P.M.S. et l'équipe pluridisciplinaire des professionnels concernés, que ce soit durant l'année scolaire concernée ou durant les années ultérieures. C'est donc un vecteur d'interaction entre tous les acteurs qui entourent l'élève. Le Pass permet ainsi une continuité, une meilleure adaptation de l'environnement scolaire et familial et donne les clés pour aider l'élève dans ses apprentissages.

Pour qui ? Il s'adresse non seulement aux élèves dyslexiques, mais également à ceux ayant des particularités cognitives comme les élèves à haut potentiel, les TDA/H, ceux présentant une dyscalculie, une dyspraxie, ou encore les élèves avec un handicap moteur, physique ou sensoriel.



## Le PASS inclusion

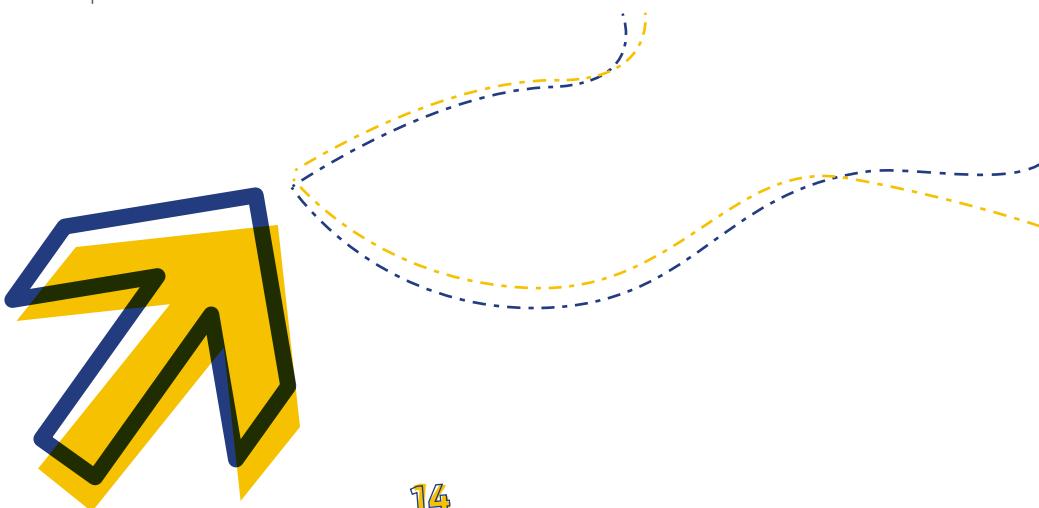
Inspiré de la FWB (2013)

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site « [enseignement.be](http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=10159&do_check) » :

[http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do\\_id=10159&do\\_check](http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=10159&do_check)

# LES EXEMPLES D'AMÉNAGE- MENTS RAISONNABLES

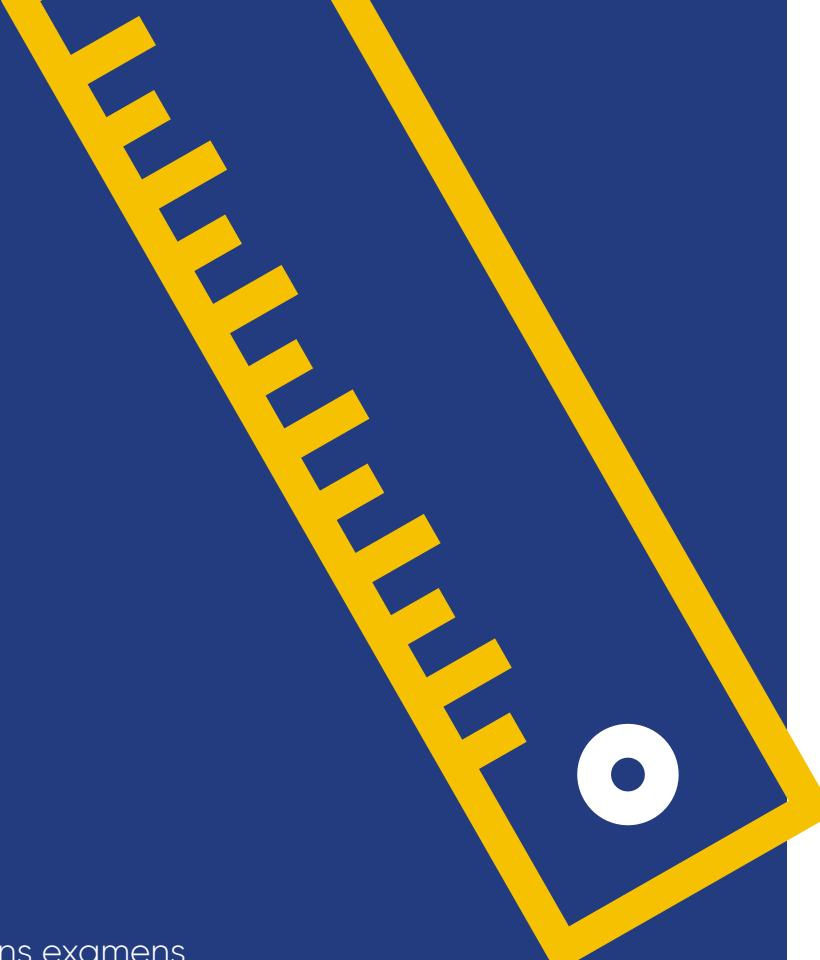
- Trouver une place, près du bureau de l'enseignant, où l'élève sera facilement soutenu par l'enseignant ou par un camarade de classe.
- Donner le texte une semaine à l'avance afin que l'élève le travaille chez lui.
- Accorder du temps supplémentaire lors des interrogations et examens.
- Donner des indications temporelles lors d'une évaluation.
- Prévenir l'élève suffisamment tôt avant la date de remise du devoir et avant l'évaluation.
- Donner accès au programme des cours à venir aux parents et à l'élève.
- Vérifier la tenue du journal de classe.
- Utiliser un cahier, tenu à jour, contenant ce que tout cahier d'élève doit contenir et qui pourra être consultable à tout moment.
- Utiliser un papier de couleur jaune pâle pour faciliter la lecture et les fournir en recto uniquement.
- Éliminer les distracteurs autour de l'élève et s'assurer que son banc comporte uniquement le matériel nécessaire.
- Utiliser un outil informatique en classe pour diminuer la difficulté de l'écriture.
- Proposer des textes aérés et structurés.



## PÉDAGOGIQUES

- Expliquer la signification des aménagements raisonnables au reste de la classe.
- Adopter des attitudes de bienveillance, d'encouragement, de patience, de tolérance, de valorisation des progrès.
- Réaliser un projet sur la problématique des différences avec pour titre : « Quelles sont les différences qui ne se voient pas ? ».
- Ecrire les grands axes, points, chapitres du cours.
- Se soucier de la lisibilité de son écriture au tableau, limiter l'écrit au tableau et faire ressortir l'essentiel.
- Varier les canaux d'apprentissage : visuel, auditif, kinesthésique.
- S'assurer que l'élève comprenne bien la consigne lors d'une évaluation ou lors d'un exercice
- Favoriser les consignes et l'évaluation à l'oral et les répéter plusieurs fois.
- Éviter de donner plusieurs consignes en même temps.
- Varier les travaux afin de valoriser différentes compétences (dessins, présentations orales, affiches...)





«À certains examens en secondaire, je pouvais utiliser un ordinateur avec un programme spécifique «Sprint» pour pouvoir répondre aux questions plus facilement et gagner du temps.»

Guillaume, étudiant en 1er bachelier à l'UCL en informatique

## LA FORMATION DES ENSEIGNANTS QUANT À L'INTÉGRATION

Selon les analyses réalisées par des auteurs comme Wadlington et Wadlington (2005), Lahalle (2007) et Troncin (2011), il semble que peu importe l'ancienneté des enseignants, ceux-ci se retrouvent démunis face à l'hétérogénéité des élèves, que ce soit en matière d'apprentissage ou de comportement.

Concernant l'intégration scolaire, la plupart des enseignants se disent favorables, mais expriment tout de même quelques craintes. Ils ne se sentent pas prêts et ne sont pas suffisamment préparés à accueillir des élèves à besoins spécifiques au sein de leurs classes.

Concernant la dyslexie, un manque de clarté sur la définition des troubles de l'apprentissage et sur les caractéristiques de la dyslexie subsisterait chez bon nombre d'enseignants. Ils ont des difficultés à reconnaître les caractéristiques liées aux troubles, les forces et faiblesses de ces élèves, mais également des difficultés à aménager leur enseignement dans une démarche pédagogique, organisationnelle et matérielle.

Ces difficultés s'amenuisent lorsqu'on donne aux enseignants les connaissances et les clés des méthodes d'enseignement pour ces élèves. Le manque de connaissances et les représentations erronées sur la dyslexie sont souvent la cause d'une attitude réticente quant à l'accueil d'élèves à besoins spécifiques.

La formation initiale et continue des enseignants semblent insuffisantes pour aider les élèves porteurs d'une dyslexie. Il existerait un manque de réalisme, voire de pertinence de la formation concernant les conditions d'exercice du métier (élèves difficiles et peu motivés, nombre d'élèves élevé par classe, intégration des élèves en difficulté, etc.) et concernant les défis que cela impose en termes de gestion de classe et des apprentissages des élèves.

Or, la croyance des enseignants, à propos de l'intégration d'élèves à besoins spécifiques dans leur classe, se trouve influencée par leur expérience tant en formation initiale qu'en formation continue. Leurs décisions et leurs actes dans le métier reposent sur leurs représentations. De plus, les attitudes adoptées par les enseignants à l'égard des élèves dyslexiques affectent considérablement la manière dont ces élèves se perçoivent et dont ils perçoivent leur capacité à réussir à l'école et dans la vie professionnelle.

Il faut favoriser le questionnement des enseignants quant aux notions de «besoins spécifiques», d'«aménagements raisonnables» et de «troubles de l'apprentissage», et proposer des stratégies d'adaptation.



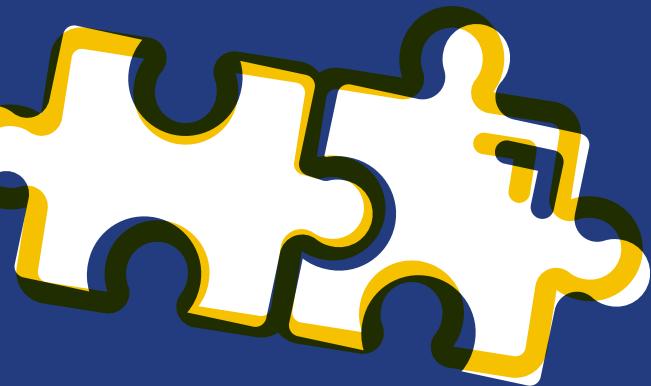
« Les professeurs vont souvent trop vite pour écrire et alors je dois demander à chaque fois d'aller moins vite parce que sinon je dois déranger mon voisin qui lui aussi essaye de suivre et ça me met dans l'embarras. »

Guillaume, étudiant en 1er bachelier à l'UCL en informatique



« C'est l'éternel problème quand on est un peu différent, les réactions des autres sont parfois dévalorisantes. »

*Joseph, professeur de français et d'histoire retraité.*



Cette brochure a été réalisée par **ESTELLE CLERMONT**  
dans le cadre de son mémoire en **Sciences de l'Education**, sous la direction de **Martine Poncelet**.

GRAPHISME : TCHOUTCHO DANTINE DE THIER



LOGOPÉDIE, NEUROPSYCHOLOGIE DU LANGAGE ET  
DES APPRENTISSAGES, PSYCHOLOGIE ET NEUROSCIENCE  
COGNITIVES, COGNITION ET LANGAGE

PLUS D'INFORMATIONS:  
[HTTPS://WWW.PSYNCOG.ULIEGE.BE/](https://www.psynco.ulg.ac.be/)

# SOURCES

---

Bosse, M-L. (2004). Activités et adaptations pédagogiques pour la prévention et la prise en compte de la dyslexie à l'école. Apprentissage de la lecture et dyslexies développementales : de la théorie à la pratique, Solal, pp.233-258.

Retrieved from <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00854540>

Fédération Wallonie Bruxelles. (n.d.) Document : Pass Inclusion – Le droit des élèves à besoins spécifiques d'être accompagnés collégialement.

Retrieved from [http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do\\_id=10159&do\\_check](http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=10159&do_check)

Lahalle, F. (2007). Réflexions autour de la formation d'enseignants accompagnant des jeunes présentant des troubles du langage, lors de la mise en place de dispositifs UPI au collège, 4(40), 161-175.

Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-lascolarisation-2007-4-page-161.htm>

Poncelet, M. (2020). Les troubles du langage écrit. In S. Majerus, I. Jambaque, L. Mottron, M. Van der Linden, & M. Poncelet (Eds.), *Traité neuropsychologique de l'enfant*. Louvain-La-Neuve : De Boeck.

Troncin, T. (2011). Pourquoi et comment ancrer la question de la diversité des élèves au cœur de la formation des enseignants ? INSHEA, 55(3), 123-132.

Retrieved from <https://www.cairn.info/revue-la-nouvelle-revue-de-l-adaptation-et-de-lascolarisation-2011-3-page-123.htm>

Wadlington, E.M. et Wadlington, P.L. (2005). What educators really believe about dyslexia. Reading Improvement, 42(1), pp.1-11.

Retrieved from <https://www.researchgate.net/publication/266219687> What educators really believe about dyslexia